

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX: (1)43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1521 - 27 septembre 1990 - 2,5 F

### D 1521 HAÏTI: TRAFIC D'ENFANTS "BRACEROS" AVEC LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La situation des coupeurs de canne haïtiens en République dominicaine voisine est périodiquement dénoncée par les organisations humanitaires de l'île. Les "braceros", travailleurs agricoles saisonniers, vivent dans des "bateys" - baraquements de fortune près du lieu de travail - et travaillent dans des conditions relevant de l'esclavage. Le recrutement de ces travailleurs agricoles - y compris des enfants - fait l'objet de tractations financières dont les seuls bénéficiaires sont les Haïtiens "vendeurs" et les Dominicains "acheteurs".

Un colloque international sur la question s'est tenu à Port-au-Prince du 27 au 29 mars 1990. Le témoignage ci-dessous est extrait d'un résumé, sous forme de réflexions, établi par René Soler, spiritain et responsable de la section éducative à ce colloque.

Note DIAL

### *"Nous sommes tous des esclaves, il ne nous manque que les chaînes" (1).*

C'est ce que me disait Tidjo, en 1976, un coupeur de canne à sucre en République Dominicaine. Il faisait partie des 15.000 braceros vendus chaque année 83 dollars par le gouvernement Duvalier au CEA (Conseil d'Etat du Sucre, para-gouvernemental). Tidjo vient de Kay-Jacmel (2), petite ville au bord de la mer qui n'a rien à envier aux belles plages des Bahamas. Agriculteur, il a vendu son petit lopin de terre pour s'exiler dans l'enfer des bateys. Assis devant le baraquement de son batey, à Consuelo, il rassemble ses souvenirs. Souvenir de sa femme, de ses enfants - surtout Karline, la dernière qui n'avait pas 3 mois au moment de son départ brutal - souvenir de ses chèvres, de ses poules... Si peu pour vivre... Tidjo se souvient du jour où il a quitté ce merveilleux village où tout le monde se connaît et se parle. Cinq ans déjà! A vingt ans, en Haïti, il se voyait sans avenir. Aucune espérance de s'en sortir. La dictature de J.C. Duvalier continuait à sucer le sang et l'argent du peuple haïtien, mais personne n'osait parler trop fort.

Pourquoi rester? Tant d'autres sont partis et ne sont jamais revenus. Certains aux Etats-Unis, d'autres aux Bahamas, les plus démunis vont "chercher la vie" au pays de Balaguer. Arrivés à la frontière, en camions, ils ont tous été démunis de leur passeport ou papiers d'identité. On leur a promis vaguement que l'Ambassade d'Haïti à Santo-Domingo leur remettrait le tout au moment du retour. Aujourd'hui, il n'a plus d'état civil. A Kay-Jacmel c'était un homme digne, respecté. La vie était dure, certes, mais sans comparaison avec ce qu'il a trouvé dans ce batey. Ici, les porcs ont de la paille fraîche et de l'eau. Tidjo n'a que le borbier insalubre du batey. De 6H du matin à 6 H du soir, il faut couper la canne à sucre. Elle vous lacère et vous blesse. Sans compter les brimades des boss, la fatigue, la soif et la faim. Et la solitude..., la famille avec qui la communication est pratiquement impossible. Tidjo rêve de retrouver, revoir Timouyaj, Raymond Lesbains,

(1) "Se esklav nou ye, se chenn selman nou pe genyen"

(2) Dans le sud du pays qui fournit 82,8% des braceros (Franc Béz Evertz "Braceros haïtiens" p. 82)

plages merveilleuses qui attirent tant de touristes et de "gros chabrak" (riches) de Port-au-Prince ou Pétiion-Ville. Mais retourner avec quel argent? Pour y faire quoi? Le revenu annuel du paysan haïtien ne dépasse pas 100 dollars.

Pourquoi 15.000 hommes, en pleine force de l'âge, acceptent-ils de vivre l'enfer des bateys? Pourquoi un million, ou plus d'Haïtiens ont-ils quitté cette "Perle" des Caraïbes qui devrait être un véritable Paradis?

Au cours de ce colloque international réalisé à Port-au-Prince par le SAPWOMOUN (Centre de promotion de la personne) différentes personnalités ont abordé ces questions.

(...)

Parmi les intervenants des organisations des Droits de la personne qui ont pris la parole au cours de ce Colloque International, nous devons signaler spécialement le représentant de America's Watch, National Coalition for Haitian refugees et Caribbean rights, Mr Marc Alla, qui nous a parlé des différentes actions menées auprès de l'opinion publique américaine - en ce qui concerne les conditions de travail, les accords commerciaux avec les différents pays, les droits d'association libre, le contrat collectif avec les employeurs - et auprès du gouvernement haïtien, en ce qui a trait au contrat qui devrait être obligatoirement signé par les deux parties. Dans un rapport de ces trois organisations ayant leur siège à New-York et Barbade, publié en novembre 1989, un prêtre de l'Eglise épiscopaliennne, Rév. Edwin Paraison, dénonce l'esclavage d'enfants de moins de 15 ans employés de force dans la coupe de la canne à sucre. En juin 1989, il a pu identifier plus de 126 jeunes. Certains avaient été maltraités et battus. D'autres ont été recrutés parmi les enfants de la rue à Port-au-Prince et transportés manu militari dans un batey près de San Pedro de Macoris. America's Watch (Haitien Sugar cans Cutters in the Dominican Republic, 1989, page 28) nous donne un exemple de cette traite des enfants. Ceroni Micto, 14 ans, vit à Cité Soleil, un des plus grands bidonvilles de Port-au-Prince. Voici son histoire:

*Je vis dans la rue et survis en lavant les vitres des voitures dans la rue. En décembre dernier (1988) un homme m'a offert un travail en R.D. Il m'a dit que je pouvais faire assez d'argent pour acheter plusieurs radios. Avec deux autres amis, nous sommes partis avec lui. L'homme nous a emmenés près de Jimani (frontière) où il nous a remis aux militaires dominicains. Il nous a vendus pour 15 dollars chacun. J'ai vu le militaire le payer, puis il disparut... Nous avons travaillé comme coupeurs de canne durant 2 mois. Nous avons gagné 26 gourdes (15 dollars). Nous nous sommes sauvés à Santo-Domingo... puis finalement nous sommes revenus en Haïti (mars 1989).*

(...)

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441